

Bruxelles, le 24 mars 2022

**Lettre aux communes, aux centres
d'accueil Fedasil et Croix-Rouge de
Belgique et autres centres d'accueil**

Votre correspondante : Anne-Claire HENRY
Gestionnaire de crise
Tél : 02/432 88 96
Courriel : anne-claire.henry@one.be

Concerne : Solidarité de l'ONE avec les familles et les enfants réfugiés d'Ukraine

Madame,
Monsieur,

Vous accueillez certainement déjà, sur votre territoire communal ou dans votre centre d'accueil, des familles ayant fui la guerre en Ukraine.

L'ONE apporte sa contribution comme il l'a déjà fait dans le passé pour soutenir les enfants et leurs parents réfugiés, dans le cadre de ses services ouverts à tous et gratuits.

Vous trouverez au travers de ce courrier un descriptif synthétique des services que nous pouvons offrir ainsi qu'une proposition de collaboration pour l'information des familles concernées.

Nos services

Les consultations médicales préventives :

Dès le début de la grossesse et jusqu'aux 6 ans de l'enfant, l'ONE propose des consultations médicales préventives. Elles sont gratuites et accessibles à tous. Les familles et les enfants provenant d'Ukraine seront chaleureusement accueillis dans nos consultations. Des visites sur le lieu de vie des familles peuvent également être proposées par nos Partenaires Enfants-Parents afin de les soutenir et les aider à traverser ces épreuves.

Ces accompagnements médico-sociaux sont réalisés par nos Partenaires Enfants-Parents, qui travaillent en étroite collaboration avec le médecin de la consultation prénatale ou pour enfants.

Nos consultations prénatales surveillent la grossesse, le développement de l'enfant ainsi que la santé de la future mère. Nos consultations pour enfants suivent la bonne santé de l'enfant et procèdent à une série d'exams médicaux préventifs (vaccination, examen des yeux, des oreilles, surveillance des courbes staturo-pondérales, ...).

L'accueil de l'enfant en collectivité :

Si les familles venant d'Ukraine cherchent une place en crèche, l'ONE aura identifié d'ici fin mars une liste de crèches subventionnées susceptibles d'accueillir exceptionnellement un ou deux enfants de moins de trois ans.

Un suivi médical préventif de l'enfant sera réalisé pendant la scolarité (bilan de santé et bilan vaccinal), par les équipes de promotion de santé à l'école.

L'accueil extrascolaire (organisé principalement dans les écoles), les écoles de devoirs (dont les inscriptions se déroulent souvent en début d'année scolaire) et les activités ludiques durant les vacances sont accessibles également. Le coordinateur ATL sera la personne de référence pour ce qui concerne l'Accueil Temps Libre - ou le point de contact communal pour le secteur enfance/jeunesse si vous n'avez pas de Coordinateur ATL.

Outils proposés

Nous disposons déjà de certaines brochures à destination des familles traduites en anglais et en russe, comme par exemple les brochures de présentation des consultations prénatales et des consultations pour enfants et nous allons les faire traduire en ukrainien. Vous pourrez retrouver l'ensemble de nos brochures sur notre site one.be : <https://www.one.be/public/ukraine/>

Vous trouverez également ci-joint un flyer d'information à destination directe des familles provenant d'Ukraine traduite en anglais, en russe et en ukrainien, dont l'objectif est de leur présenter nos différents services et la manière d'entrer en contact avec l'ONE.

Proposition de collaboration

Nous sommes également intéressés par les propositions d'aide qui seraient faites, notamment de personnes capables de traduire en langue ukrainienne ou russe. N'hésitez pas à orienter les éventuels candidats vers nos administrations subrégionales.

Enfin, nos Partenaires Enfants-Parents prendront contact très prochainement avec le SPOC de votre commune, afin d'organiser au mieux notre collaboration.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à consulter notre site : <https://www.one.be/public/ukraine/> ou contacter via mail ou téléphone l'administration subrégionale de l'ONE de votre province :

- **Bruxelles** → Tél. : 02/511.47.51 ; mail : asr.bruxelles@one.be
- **Namur** → Tél. : 081/72.36.00 - 081/72.36.02 ; mail : asr.namur@one.be
- **Liège** → Tél. : 04/344.94.94 ; mail : asr.liege@one.be
- **Luxembourg** → Tél. : 061/23.99.60 ; mail : asr.luxembourg@one.be
- **Brabant Wallon** → Tél. : 02/656.08.90 ; mail : asr.brabant.wallon@one.be
- **Hainaut** → Tél. : 065/39.96.60 ; mail : asr.hainaut@one.be

En vous remerciant pour votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Benoit PARMENTIER
Administrateur général de l'ONE